

-Demande de subvention à la Région pour les travaux à prévoir au camping à la suite des entretiens avec

Only Camp :

Il a été présenté une synthèse des différentes réunions de commission et des rencontres avec la Société Only Camp. A ce jour la convention d'Occupation Temporaire est signée entre la mairie et la société Only Camp. L'ouverture du camping est prévue le 17 mai.

Il s'agit maintenant de répertorier les différents travaux (électricité, toiture, sanitaire, éclairage...). L'objectif est également d'obtenir une labellisation afin de déposer un dossier de subvention à la Région. Une réunion de commission aura lieu prochainement afin de réunir les devis relatifs au projet de réhabilitation du camping et d'établir un plan de financement.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le pouvoir est donc donné à M. Le Maire de solliciter une subvention à la Région pour le projet de rénovation du camping municipal.

-Demande de subvention au titre du Fonds vert : ancienne école

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait envisageable de solliciter une subvention au titre du Fonds vert concernant la rénovation des bâtiments communaux et l'éclairage public. Le projet global en cours du bâtiment ancienne école serait éligible puisque nous disposons d'une étude énergétique thermique pour ce bâtiment. Concernant la partie éclairage extérieur du projet du camping municipal Il est rappelé que le syndicat d'énergie se charge d'accomplir les démarches au titre du Fonds vert.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

-Compte-rendu du sondage auprès des parents d'élèves au sujet de la garderie :

Il a été présenté les résultats du sondage effectué auprès des parents d'élèves de l'école. Ce sondage portait sur deux points sollicités par les parents d'élèves :

-Extension des horaires de garderie du matin et du soir,

-Ouverture de la cantine les mercredis midi ainsi que d'un service de garderie jusqu'à 17 heures.

15 familles sur 16 ont répondu au sondage :

47 % des familles souhaiteraient une extension des horaires de garderie le matin et le soir,

60 % des familles souhaiteraient bénéficier du service de cantine scolaire et de garderie les mercredis,

67 % des familles souhaiteraient la mise en place de la garderie les mercredis après-midi (sans la cantine),

33 % des familles utiliseraient les services (cantine et garderie du mercredi) occasionnellement.

Après avoir analysé les différents points du sondage il a été proposé d'instaurer ces nouvelles prestations à partir de septembre 2024 à titre expérimental pour le premier trimestre de la prochaine année scolaire. Cela sera délibéré lors d'un prochain Conseil Municipal.

-Prévoir la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables après avoir interrogé les habitants :

A la demande de la Préfecture du Cantal, des supports (réseaux sociaux, cahiers, affiches) vont être mis à disposition des habitants afin de prévoir la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Une délibération sera prise après les conclusions de l'enquête.

A la demande de plusieurs membres des points ont été rajoutés à l'ordre du jour :

-Transfert de subvention au titre de Fonds Cantal Solidaire :

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est possible de transférer la subvention acquise au titre du Fonds Cantal Solidaire d'un montant de 5000,00 euros destinée initialement à l'installation d'une pompe à chaleur à la mairie. Cette somme serait affectée au projet de rénovation du camping municipal sur la partie électricité. Il convient de confirmer cette sollicitation auprès du Conseil départemental.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce de la façon suivante :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0